

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'EIVP DU 10 DECEMBRE 2014**

Délibération du Conseil d'administration du 23 février 2015

Membres du Conseil :

Présents ou représentés

M. Didier Guillot, Conseiller de Paris, Président du Conseil d'administration
Mme Marie-Christine Lemardeley, Conseillère de Paris, Adjointe à la Maire de Paris chargée de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante
M. Mao Peninou, Conseiller de Paris, adjoint à la Maire de Paris chargé de la propreté, de l'assainissement, et de l'organisation et du fonctionnement du Conseil de Paris, ayant donné pouvoir
Mme Florence Berthout, Conseillère de Paris, Maire du 5^{ème} arrondissement, ayant donné pouvoir
Mme Béatrice Lecouturier, Conseillère de Paris, déléguée du Maire du 16^{ème} arrondissement
M. Laurent Carraro, représentant le Directeur de l'enseignement supérieur du ministère en charge de l'enseignement supérieur, ayant donné pouvoir
M. Laurent Descottes, Président de l'AIVP,
M. Jean-Pierre Auger, président des AITF, ayant donné pouvoir
M. Daniel Laguet, Président du Conseil de perfectionnement de l'EIVP
M. Augustin Bastien, représentant des élèves
M. Rachid Flidjane, représentant des élèves

Absents excusés:

M. François Dagnaud, Conseiller de Paris, Maire du 19^{ème} arrondissement,
M. Jérôme Gleizes, Conseiller de Paris
M. Franck Lefevre, Conseiller de Paris
M. Armel de La Bourdonnaye, directeur de l'Ecole des Ponts ParisTech

Ont également assisté à la réunion :

M. Bernard Dizambourg, Président de la ComUE Université Paris-Est
M. Régis Vallée, directeur de l'EIVP,
Mme Laurence Berry, secrétaire générale de l'EIVP,
M. Youssef Diab, directeur scientifique, EIVP
M. Emmanuel Natchitz, directeur de la formation continue, EIVP
M. Laurent Ducourtieux, adjoint à la directrice des études, EIVP
Mme Isabelle Tavernier, responsable pédagogique de la formation d'assistant en architecture, EIVP
Mme Marie Samson, Sous-directrice de l'économie, de l'innovation et de l'enseignement supérieur, DDEES, Ville de Paris
Mme Maud Berthier, DDEES, Ville de Paris
M. Pierre-André Vaquin, cabinet de Mme Lemardeley, Ville de Paris
Mme Fadila Babaali, représentante du personnel administratif et technique de l'EIVP
M. Mohamed Chachoua, représentant des enseignants et enseignants-chercheurs de l'EIVP

Didier Guillot ouvre la séance du Conseil d'administration à 9 heures 05. Il excuse les absences de certains administrateurs et notamment des conseillers de Paris sollicités pour d'autres conseils d'administration, ainsi que l'absence de **Mme Guinard**, secrétaire générale adjointe. Il constate que le quorum est atteint et aborde l'ordre du jour.

Il passe la parole à **M. Bernard Dizambourg**, Président de la Communauté d'universités et d'établissements Université Paris-Est

Présentation de la ComUE Université Paris-Est

La présentation de **Bernard Dizambourg** s'articule autour de trois points :

- Les points forts de la ComUE Université Paris-Est, premier pôle européen de recherche et de d'enseignement dans le domaine de la Ville ; la valorisation de sa recherche s'appuie particulièrement sur le Labex Futurs Urbains et sur l'institut Efficacy, qui associe partenaires académiques et entreprises ; le numérique appliqué à l'urbain est identifié comme un champ de développement majeur pour les années à venir ;
- L'apport de l'EIVP à la ComUE : l'enrichissement et le renouvellement d'une réflexion sur la ville issue des sciences humaines par l'apport des sciences de l'ingénieur ; l'expérience d'une pédagogie par projets, innovante, centrée sur l'étudiant ; l'affinité entre l'image du site universitaire et celle du territoire et notamment de la ville-centre ; l'EIVP est une des implantations parisiennes de la ComUE, que celle-ci entend valoriser ;
- L'apport de la ComUE à l'EIVP : un cadre qui permet de développer la recherche à coût maîtrisé ; une capacité à attirer des fonds notamment européens ; un espace de développement au sein du pôle « Ville, environnement et leurs ingénieries » ; de nouvelles opportunités de partenariats notamment avec les centres techniques .

Bernard Dizambourg souligne que la ComUE Université Paris-Est progresse selon un modèle coopératif et non fusionnel, privilégiant les coopérations horizontales entre établissements, pour lesquelles elle joue le rôle d'accélérateur. Il évoque trois échéances importantes pour la ComUE dans les mois à venir :

- Le contrat pluriannuel de site : ce contrat, interministériel, associe les tutelles des différents établissements et pourrait être complété par un accord similaire avec la Ville de Paris,
- Le développement de projets IDEX et i-Site dans le cadre du 2^{ème} programme d'investissements d'avenir,
- La mise en place d'une convention-cadre avec le CNRS.

Marie-Christine Lemardeley remercie **M. Dizambourg** pour cette présentation qui démontre l'apport de la structure ComUE dans le paysage de l'enseignement supérieur, et le bénéficie pour l'EIVP de la dynamique de site. Elle précise que la Ville de Paris considère les ComUE comme l'échelon pertinent de coopération. Elle rappelle la volonté de la Ville de Paris d'associer les chercheurs aux réflexions sur Paris, notamment dans le cadre de la mission « Ville intelligente » et de la préparation de la COP 21.

Youssef Diab souhaite illustrer par quelques exemples les interactions positives entre l'EIVP et l'Université Paris-Est. Il souligne que l'EIVP est présente aux réunions portant sur l'appel à projets européen Smart Cities, auxquelles est désormais associée Efficacy.

Didier Guillot s'enquiert du contrat Etat Région en voie de finalisation ; **Bernard Dizambourg** indique qu'il y a peu à en attendre hormis le financement d'une opération dans le cadre du pôle Santé.

Didier Guillot évoque l'initiative « réinventons Paris » lancée par **Jean-Louis Missika** et l'espace « connecteur » ouvert au 76 rue de Rennes. **Bernard Dizambourg** estime qu'il y a un potentiel à explorer dans le domaine de l'entrepreneuriat étudiant. Il est convenu d'organiser une réunion à la Ville de Paris à ce sujet. **Youssef Diab** indique que, sur l'opération « réinventons Paris », l'EIVP est

volontaire pour accompagner la Ville de Paris en transversal plutôt que d'être sollicitée par les équipes à titre individuel, comme c'est le cas actuellement.

Au terme de cet échange, l'examen des projets de délibérations à l'ordre du jour est engagé.

Approbation du compte rendu de la séance du 15 octobre 2014

Le compte rendu a été adressé aux participants. Aucune observation n'étant formulée, il est approuvé à l'unanimité.

Pour tenir compte des contraintes horaires de Mme Lemardeley, il est tout d'abord procédé à l'examen des affaires budgétaires, puis de la communication sur le rapport de l'AERES.

Budget

2014 – 056 : Situation budget et emplois (novembre 2014)

Didier Guillot demande à la secrétaire générale de rapporter le projet.

Laurence Berry présente la prévision d'exécution budgétaire sur la base du réalisé à fin octobre. Les recettes de fonctionnement sont au-delà de l'inscription budgétaire, du fait notamment d'une activité de formation continue particulièrement importante. La prévision de dépense de fonctionnement a été revue à la hausse, tant pour les charges externes que pour les dépenses de personnel. Le résultat sur la section de fonctionnement est estimé entre -10 et +100k€, avant reprise des excédents antérieurs.

La situation des emplois est stable par rapport au précédent conseil d'administration ; l'unique recrutement est financé sur contrat de recherche. Laurence Berry indique qu'une campagne d'entretiens professionnels a été engagée, pour la première fois dans l'établissement, et qu'un registre d'hygiène et sécurité a été ouvert. Concernant la mise en œuvre du dispositif de titularisation prévu par la Loi « Sauvadet », elle indique que 14 agents remplissent les conditions, essentiellement d'ancienneté, pour être éligibles, mais que se pose la question des corps d'accueil dans l'administration parisienne : l'absence de corps d'accueil appropriés pour les enseignants chercheurs, et l'impossibilité d'être titularisé au niveau « A+ » font obstacle à certaines titularisations. Laurence Berry rappelle que le CDI reste ouvert aux agents qui ne seraient pas titularisables.

Sur la question des emplois, Daniel Laguet s'inquiète de l'importance de l'effectif de CDD qui constitue, selon lui, un facteur d'instabilité. Laurence Berry indique que de nouvelles vagues de « CDI sations » sont prévues et permettront de stabiliser la situation de certains agents ; néanmoins le risque de turn-over existe et pourrait être accentué par la contrainte budgétaire. Régis Vallée estime que l'environnement et la conjoncture sont peu favorables à la mobilité. Mohamed Chachoua soulève l'illégalité du recours aux non titulaires sur des emplois permanents. Régis Vallée rappelle que le régime juridique applicable est celui de la Ville de Paris et que l'EIVP s'y conforme. Laurence Berry confirme que l'EIVP s'inscrit dans les cas de recours aux personnels non titulaires prévus par la Loi. Cela peut être une source de complication dans la gestion des ressources humaines et dans l'organisation personnelle des agents, mais cela découle directement du statut de régie administrative municipale de l'établissement, qui n'est pas remis en cause à ce jour.

A l'issue de cette discussion la délibération prenant acte de la communication sur la situation du budget et des emplois est adoptée à l'unanimité.

2014 – 057 : Décision modificative n°2 pour l'exercice 2014

Didier Guillot demande à la secrétaire générale de rapporter le projet.

Laurence Berry indique que les ajustements proposés visent d'une part à permettre le paiement des charges de personnel, à hauteur de 95.000 € et d'autre part à compléter la dotation aux amortissements à hauteur de 5.000 €, par prélèvement sur des enveloppes non consommées de charges exceptionnelles et concours divers.

Aucune intervention n'étant sollicitée, la délibération approuvant la décision modificative du budget de la Régie est adoptée à l'unanimité

2014 – 058 : Budget primitif de l'exercice 2015

Didier Guillot demande au directeur de l'EIVP de rapporter le projet.

Régis Vallée rappelle que l'année 2015 se présente comme une année de consolidation pour l'EIVP. Elle sera contrainte par la baisse de la subvention de fonctionnement accordée par la Ville de Paris et par l'impact de la réforme de la taxe d'apprentissage. Pour assurer l'équilibre budgétaire dans ce nouveau contexte, l'EIVP doit maintenir des objectifs ambitieux de recettes propres, notamment formation continue, partenariats, contrats de recherche, locations de salles, tout à s'astreignant à des économies de frais de fonctionnement. Il souligne que le cadrage budgétaire ne permet pas de revalorisation des rémunérations, notamment pour les enseignants du cursus EPSAA qui ont d'ores et déjà présenté des revendications dans ce domaine. Il mentionne la réflexion engagée avec la Ville de Paris sur une évolution des tarifs de scolarité, et rappelle les pratiques des grandes écoles privées et publiques dans ce domaines. Concernant le budget d'investissement, **Régis Vallée** indique que le maintien de la subvention d'investissement de la Ville de Paris permettra à l'EIVP de poursuivre ses achats d'équipements notamment dans le domaine informatique.

Béatrice Lecouturier demande quel est le montant actuel des tarifs et l'ampleur de la hausse envisagée ; elle s'interroge sur la faisabilité d'une telle évolution. Il est alors rappelé que les nouveaux tarifs ne s'appliquent qu'aux nouveaux entrants et que les étudiants titulaires de bourses d'Etat sont exonérés. **Didier Guillot** annonce le lancement d'un groupe de travail sur cette question des tarifs. Il précise qu'il faudra prévoir des paliers et prendre en compte le rapprochement avec l'Ecole Du Breuil, qui est susceptible d'accroître le potentiel de collecte de taxe d'apprentissage. Il signale que les vents sont aujourd'hui favorables pour ce projet et une décision interviendra au mois de juin 2015. **Marie-Christine Lemardeley** rappelle que le rapport de l'AERES invite à ce rapprochement et précise qu'elle a co-signé avec **Pénélope Komitès**, adjointe à la Maire de Paris chargée des espaces verts, une lettre au Secrétaire général de la Ville de Paris pour lui demander de l'organiser. **Régis Vallée** affirme que cette dynamique est intéressante pour tous.

Marie-Christine Lemardeley mentionne les nouvelles recettes qui peuvent être attendues dans le domaine de la recherche ; **Youssef Diab** confirme que l'EIVP est mobilisée sur les appels à projets en cours même si elle ne peut pas répondre à tout. **Didier Guillot** souligne que la baisse de 1% de la subvention de fonctionnement l'EIVP est très modérée par rapport à d'autres opérateurs, citant « Paris Développement » qu'il préside, et que la subvention d'investissement est maintenue.

A l'issue de cette discussion, la délibération approuvant le budget primitif pour 2015 est adoptée à l'unanimité.

Organisation de la Régie**2014 – 055 : Communication sur les rapports d'évaluation de l'AERES**

Didier Guillot demande au directeur de l'EIVP de rapporter le projet.

Régis Vallée présente les principales conclusions du rapport de la section des établissements, qui salue la mutation de l'EIVP au cours des dernières années et la conforte dans ses axes de progrès. Concernant l'élargissement du conseil d'administration, préconisé par l'AERES, il précise que le statut de la régie impose que la majorité des administrateurs soit issue du Conseil de Paris, mais que le conseil de perfectionnement, qui fait l'objet d'une autre communication à l'ordre du jour, apporte une ouverture et une complémentarité. Concernant le risque, identifié par l'AERES, d'une tension entre les partenariats académiques de l'EIVP et son lien historique avec la Ville de Paris, **Régis Vallée** s'appuie sur l'intervention de **Bernard Dizambourg** pour démontrer l'existence et la force des convergences entre ces deux approches. **Youssef Diab** est ensuite appelé à présenter les conclusions du rapport de la section des unités de recherche. Il rappelle que c'est une démarche volontaire de l'EIVP qui est à l'origine de cette évaluation, et relève que la notation oscille entre A et A+ sur l'ensemble des critères, sauf le projet. Sur ce dernier point, les échanges et les réflexions qui se sont poursuivis au cours de l'année 2014 ont permis l'intégration de l'équipe de recherche « Génie urbain et environnement » de l'EIVP dans l'unité de recherche Lab'Urba issue de l'Université de Paris-Est Créteil et de l'Université de Paris-Est Marne-la-Vallée, au 1^{er} janvier 2015.

Marie-Christine Lemardeley affirme que le rôle de la Ville de Paris est d'aider à mettre en musique ces synergies entre établissements. Elle estime qu'il serait pertinent d'investir dans la vie étudiante pour renforcer le sentiment d'appartenance à la ComUE. **Youssef Diab** mentionne l'association Génie Urbain Sans Frontières également présente à l'UPEM. **Marie-Christine Lemardeley** appelle à des initiatives dans le cadre de la COP 21.

Daniel Laguët évoque l'innovation à Paris ; il estime que les innovations réalisées dans les services de la Ville de Paris ne sont actuellement pas suffisamment mises en valeur vis-à-vis de l'extérieur et des élus, et que les partenariats mis en place par certaines directions avec l'EIVP doivent permettre de leur conférer une meilleure visibilité.

A l'issue de cette discussion, la délibération prenant acte de la communication sur les rapports de l'AERES est adoptée à l'unanimité.

2014 – 052 : Modification des statuts de la régie, visant à permettre la délégation de signature du Président aux responsables de services

Didier Guillot demande à la secrétaire générale de rapporter le projet.

Laurence Berry indique qu'il s'agit d'approuver la modification des statuts décidée par le Conseil de Paris lors de sa séance du mois d'octobre, afin de permettre d'étendre la délégation de signature du Président aux responsables de service. Cette modification comporte également une disposition d'ordre général, définissant le régime juridique applicable à la régie.

Aucune intervention n'étant sollicitée, la délibération approuvant la modification des statuts décidée par le Conseil de Paris est adoptée à l'unanimité

2014 – 053 : Communication sur la mise en œuvre du Plan Vert 2013-2016

Didier Guillot demande à la secrétaire générale de rapporter le projet.

Laurence Berry indique qu'il s'agit du deuxième Plan Vert adopté par l'établissement en application de la Loi Grenelle 1. Le premier Plan Vert était étroitement associé au projet d'implantation sur le site Rebeval et aux choix opérés à cette occasion. Le deuxième Plan Vert comporte également des actions liées au bâtiment, mais les principales réalisations de l'année portent plutôt sur la dématérialisation des productions, dans le domaine des enseignements et de la gestion administrative, sur le développement de la société de la connaissance, avec de nombreux partenariats nationaux et internationaux d'enseignement et de recherche, sur la responsabilité sociale, avec l'ouverture à de nouveaux publics, et sur la mise en valeur des espaces verts de l'établissement, avec un inventaire de la biodiversité et un projet d'aménagement des patios par des élèves de l'Ecole Du Breuil. **Laurence Berry** fait ensuite état de la participation de l'EIVP au groupe pilote pour la mise en place de la labellisation DD/RSE au sein de l'enseignement supérieur ; elle précise que cette démarche ne fait pas appel à un prestataire extérieur mais à l'évaluation par les pairs et qu'elle devrait aboutir à l'obtention du label au mois de juin 2015.

Daniel Laguët demande quelle est la dimension des espaces verts en question et quels sont les usages prévus pour l'eau de pluie récupérée. **Laurence Berry** précise qu'il s'agit de quelques centaines de mètres carrés mais dont l'usage social est d'ores et déjà important, et que l'eau de pluie est destinée uniquement à l'arrosage.

A l'issue de cet échange, la délibération prenant acte de la communication sur la mise en œuvre du Plan Vert 2013-2016 est adoptée à l'unanimité.

2014 – 054 : Communication sur la mise en œuvre du Plan directeur informatique 2013-2016

Didier Guillot demande à la secrétaire générale de rapporter le projet.

Laurence Berry indique que le Plan directeur informatique approuvé par le conseil d'administration en octobre 2013 a été réorienté. La dimension d'expérimentation centrée sur le bâtiment Rebeval est passée momentanément au second plan au profit de développements davantage tournés vers l'utilisateur : usager interne avec la dématérialisation de la chaîne comptable et le développement d'un logiciel de gestion de la scolarité, usager externe avec l'implication de l'EIVP dans des projets de développement d'applications informatiques, dans les domaines de l'enseignement à distance et de la gestion des systèmes urbains.

Aucune intervention n'étant sollicitée, la délibération prenant acte de la communication sur la mise en œuvre du Plan directeur informatique 2013-2016 est adoptée à l'unanimité.

Fixation des tarifs

2014 – 059 : Modification des tarifs de la scolarité

Didier Guillot demande à la secrétaire générale de rapporter le projet.

Laurence Berry indique qu'il s'agit de deux modifications techniques, visant à unifier le tarif des frais d'inscription pour les sélections sur dossier, et à endiguer un phénomène de dégradation des cartes d'accès au bâtiment.

Aucune intervention n'étant sollicitée, la délibération approuvant la modification des tarifs de scolarité est adoptée à l'unanimité

2014 – 060 : Modification des tarifs de location

Didier Guillot demande à la secrétaire générale de rapporter le projet.

Laurence Berry indique qu'il s'agit de compléter la grille des tarifs par la possibilité de facturer la présence d'agents de sécurité au-delà des heures d'ouverture habituelles de l'établissement.

Aucune intervention n'étant sollicitée, la délibération approuvant la modification des tarifs de location est adoptée à l'unanimité

Marchés publics

Aucune affaire

Formation, élèves

2014 – 061 : Nombre de places offertes au concours 2015

Didier Guillot demande au directeur de l'EIVP de rapporter le projet.

Régis Vallée explique la modification qu'il est proposé d'apporter à la délibération adoptée par le conseil d'administration de la régie au mois d'octobre, en raison de la décision de la Ville de Paris de limiter à 10 le nombre d'élèves-ingénieurs fonctionnaires.

Aucune intervention n'étant sollicitée, la délibération fixant le nombre de places offertes au concours 2015 pour l'accès à la formation d'ingénieur est adoptée à l'unanimité

2014 – 062 : Orientations et membres du conseil de perfectionnement

Didier Guillot demande au directeur de l'EIVP de rapporter le projet.

Régis Vallée rappelle le rôle du conseil de perfectionnement, qui est d'apporter un éclairage sur les attentes des milieux professionnels ; il présente les nouveaux entrants, ainsi que les motifs de départ de certains membres.

Aucune intervention n'étant sollicitée, la délibération approuvant la composition et les orientations du conseil de perfectionnement est adoptée à l'unanimité

2014 – 063 : Subvention à l'association des élèves ingénieurs de la Ville de Paris (Bureau des élèves)

Didier Guillot demande à la secrétaire générale de rapporter le projet.

Laurence Berry rappelle le rôle de l'AEIVP, qui anime la vie étudiante au sein de l'établissement et coordonne l'activité des autres associations étudiantes de l'école, parmi lesquelles le bureau des élèves de l'EPSAA nouvellement créé. Elle précise que la proposition de maintenir la subvention au même niveau que l'année précédente découle des orientations générales du budget de l'Ecole, mais que l'appréciation de l'action de l'association est très positive et que l'établissement apporte par ailleurs un soutien logistique aux activités.

Aucune intervention n'étant sollicitée, la délibération approuvant le montant de la subvention à l'AEIVP est adoptée à l'unanimité

Conventions

2014 – 064 : Accord-cadre de coopération avec l'Institut pour la transition énergétique Efficacity
Didier Guillot demande au directeur scientifique de rapporter le projet.

Youssef Diab indique que cet accord est l'aboutissement de plusieurs années d'implication de l'EIVP dans le projet Efficacity. Il permettra la prise en charge financière de personnel de recherche, dans l'immédiat un demi-poste d'ingénieur d'études ainsi qu'une quote-part du temps de la responsable du pôle énergie-climat.

Aucune intervention n'étant sollicitée, la délibération autorisant la signature de l'accord-cadre de coopération avec l'Institut pour la transition énergétique Efficacity est adoptée à l'unanimité.

2014 – 065 : Contrat de collaboration de recherche avec Cofely et l'UPEM à l'occasion de la thèse CIFRE de M. Samuel Chiche

Didier Guillot demande au directeur scientifique de rapporter le projet.

Youssef Diab indique que ce contrat organise les modalités d'encadrement d'un doctorant recruté par l'entreprise Cofely, filiale de GDF-Suez, dans le cadre d'une convention CIFRE. La recherche s'inscrit dans le projet 2.1 du programme de recherche d'Efficacity, intitulé « Récupération de la chaleur fatale ».

Aucune intervention n'étant sollicitée, la délibération autorisant la signature du contrat de collaboration de recherche avec Cofely et l'UPEM à l'occasion de la thèse CIFRE de M. Samuel Chiche est adoptée à l'unanimité.

2014 – 066 : Convention entre l'EIVP, l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée et l'IRSTEA pour l'encadrement de la thèse de doctorat de M. Michel Hathout

Didier Guillot demande au directeur scientifique de rapporter le projet.

Youssef Diab indique que cette convention organise les modalités d'encadrement d'un doctorant qui sera recruté successivement par chacun des partenaires. Le projet de recherche porte sur l'évaluation du risque de défaillance des ouvrages dans le cas d'événements rares.

Aucune intervention n'étant sollicitée, la délibération autorisant la signature de la convention entre l'EIVP, l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée et l'IRSTEA pour l'encadrement de la thèse de doctorat de M. Michel Hathout est adoptée à l'unanimité.

2014 – 067 : Convention constitutive d'un groupement de commande en vue de la fourniture de services de télécommunication

Didier Guillot demande à la secrétaire générale de rapporter le projet.

Laurence Berry indique qu'il s'agit pour l'EIVP de bénéficier d'un effet de volume dans la commande de prestations de téléphonie, en s'associant au groupement de commandes coordonné par la Ville de Paris et qui comprend la Ville de Paris, le Département de Paris, le Centre d'action sociale de la Ville de Paris, l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles, l'EPIC Eau de Paris et Paris Musée.

Aucune intervention n'étant sollicitée, la délibération autorisant la signature de la convention constitutive d'un groupement de commande en vue de la fourniture de services de télécommunication et de prestations d'assistance à leur déploiement et à leur suivi est adoptée à l'unanimité.

2014 – 068 : Convention avec l'Acsé pour le financement du dispositif Cap en Sup

Didier Guillot demande à la secrétaire générale de rapporter le projet.

Laurence Berry fait un point sur la mise en œuvre du dispositif, qui mobilise à ce jour une vingtaine de lycéens et une dizaine de tuteurs, grâce à l'impulsion d'une nouvelle coordinatrice.

Aucune intervention n'étant sollicitée, la délibération autorisant la signature de la convention avec l'Acsé pour le financement du dispositif Cap en Sup est adoptée à l'unanimité.

Ressources humaines

2014 – 069: Profil des emplois de la région

Didier Guillot demande à la secrétaire générale de rapporter le projet.

Laurence Berry présente les modifications apportées au profil des emplois de la régie, qui visent à clarifier certaines relations hiérarchiques et à prendre en compte certaines situations de fait, sans création d'emplois supplémentaires ni modification des conditions de rémunération en vigueur. Aucune intervention n'ayant été sollicitée, la délibération modifiant le profil des emplois de la régie est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

2014 – 070: Adhésion à l'association Green Renovation Cluster - Greenov

Didier Guillot demande au directeur scientifique et à la secrétaire générale de rapporter le projet.

Youssef Diab indique que la création de l'association est une des actions du projet de recherche européen Greenov, qui s'achève au 31 décembre 2014. **Laurence Berry** précise que cette adhésion, ainsi que la contribution aux frais de fonctionnement de l'association, correspondent à un engagement de l'EIVP vis-à-vis de ses partenaires, mais que le montant de la contribution de l'École sera vraisemblablement plus limité que prévu, pour des raisons tant financières que juridiques.

Aucune intervention n'ayant été sollicitée, la délibération autorisant l'adhésion à Green Renovation Cluster - Greenov est adoptée à l'unanimité.

Point d'information : Vœux de l'école et remise des diplômes

Les vœux de l'EIVP se dérouleront à l'EIVP **le mardi 20 janvier 2015** à partir de 18 heures, à cette occasion seront présentés les travaux du SUP, voyage d'étude des étudiants à Vancouver, Berlin et Malmö sur le thème de la densité urbaine.

La remise des diplômes ingénieur, assistant en architecture et mastères spécialisés aura lieu à l'Hôtel de Ville ~~le mardi 24 mars 2015~~ **vendredi 27 mars 2015** à partir de 18 heures.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question diverse évoquée, le Conseil d'administration est clos à 11 h 15. Les dates des prochains Conseils d'administration sont fixées :

- **Lundi 23 février 2015 de 10h à 12h**

- **Mardi 16 juin 2015 de 10h à 12h**